

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 15 (2000)
Heft: 7-8

Artikel: Archivistique et polyvalence professionnelle : dix ans de formation en archivistique à Genève
Autor: Burgy, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768969>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVISTIQUE ET POLYVALENCE PROFESSIONNELLE

DIX ANS DE FORMATION EN ARCHIVISTIQUE À GENÈVE

par François Burgy

EN 1990, UNE RÉVOLUTION TRANQUILLE

Lorsqu'en 1990, la vénérable Ecole de bibliothécaires de Genève, fondée en 1918, est devenue l'Ecole supérieure d'Information Documentaire (E.S.I.D.), l'un des changements notables apportés à la formation a consisté au développement d'un programme complet d'archivistique. Il s'agissait d'assurer dorénavant la polyvalence dans les trois domaines de l'information documentaire, bibliothéconomie, archivistique et documentation.

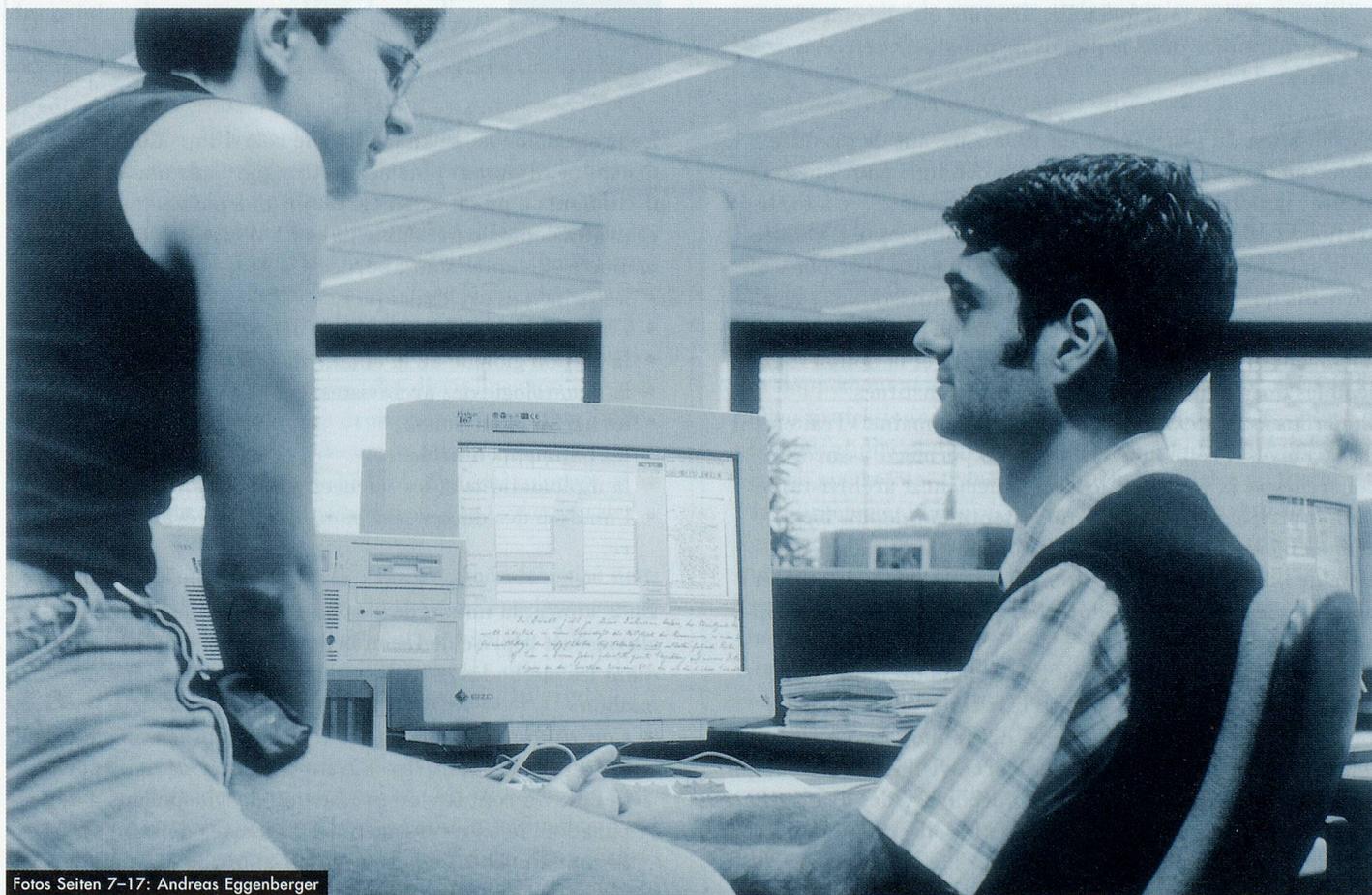
Si les archives n'étaient pas auparavant tout à fait inconnues des étudiants de cette Ecole – le premier enseignement sur le sujet datant de 1972, elles étaient jusque-là présentées à de futurs bibliothécaires dans le but de les sensibiliser aux différences existant entre les deux types d'institutions et d'ensembles documentaires. En 1990, c'est un programme de formation archivistique complet qui a été élaboré avec l'aide d'archivistes pour être inclus dans le plan d'études de l'Ecole.

Comme cela était prévu dès l'origine, ce programme a fait l'objet d'une évaluation et d'une réorganisation en 1993,

année où un archiviste entre dans l'équipe des enseignants permanents. La réorganisation de la partie archivistique de la formation, qui reste essentiellement fidèle au schéma originellement tracé, se fait alors selon trois axes:

- les cours techniques, dispersés jusque-là en différents domaines¹, sont rassemblés dans un nouveau domaine, «Traitement des archives», structuré selon la chaîne de l'archivage, de la création des documents à leur mise à disposition du public;
- de nouveaux cours sont organisés pour répondre au développement des archives audiovisuelles et électroniques;
- une équipe renouvelée d'enseignants extérieurs est constituée, dynamique, motivée, représentative de la plus grande diversité du monde professionnel archivistique.

Le programme redessiné en 1993 constitue toujours la référence pour l'enseignement de l'archivistique après le passage dans le système des Hautes Ecoles spécialisées (HES) et la transformation de l'E.S.I.D. en département Information et Documentation de la Haute Ecole de gestion (HEG) de Genève.



Fotos Seiten 7-17: Andreas Eggenberger

POLYVALENCE ET INTÉGRATION

La formation dispensée par la HEG de Genève est fondamentalement une formation polyvalente, qui entend à la fois répondre à la convergence effective des trois domaines de l'information documentaire², donner à ses diplômés les débouchés les plus larges possibles et mettre sur le marché de l'emploi des professionnels qui soient aussi bien aptes à remplir une fonction, archiviste *ou* bibliothécaire *ou* documentaliste, que les trois simultanément. Il s'agit effectivement d'une formation *polyvalente* et non d'une formation *intégrée*.

L'option de la formation intégrée avait été pourtant d'abord retenue en 1990. Il paraissait alors logique d'enseigner transversalement les méthodes et les outils d'acquisition, de classement, de description, de diffusion, qu'ils relèvent des archives, de la bibliothèque ou de la documentation. Cette option était certes séduisante: on centrait l'enseignement sur les éléments communs aux trois fonctions, et après seulement étaient abordés les points de divergence.

Elle n'a cependant pas donné les résultats escomptés:

- pour les étudiants, l'intégration s'est traduite par une grande confusion – ils percevaient mal, voire pas du tout, en quoi et pourquoi l'archivistique était différente de la bibliothéconomie et de la documentation;
- en ce qui concerne les enseignants, il n'était pas possible qu'une même personne enseigne par exemple le catalogage en bibliothèque et la rédaction d'inventaires d'archives, les personnes maîtrisant l'un et l'autre étant peu nombreuses;
- pour les archivistes professionnels, l'archivistique n'apparaissait pas en tant que telle, dissoute qu'elle était dans un programme dans lequel ils ne pouvaient se reconnaître.

L'évaluation du programme en 1993 a permis de prendre pleine mesure de cette situation et a conduit, pour mieux assurer la polyvalence de la formation, à renoncer à l'intégration. Depuis lors, l'enseignement tient compte d'emblée de la spécificité de l'archivistique; il fait toute leur place aux éléments qui structurent la discipline archivistique et la différencient nettement des autres disciplines de l'information documentaire: le principe de provenance et la notion d'ensembles documentaires organiquement constitués.

Concrétisée en 1993 par la création du domaine «Traitement des archives», cette nouvelle option a permis d'assurer la cohérence et la visibilité de l'enseignement d'archivistique, tant auprès des étudiants – qui l'identifient depuis lors comme tel sans plus risquer d'y voir une forme un peu spéciale de bibliothéconomie – que du milieu professionnel, et de disposer d'une base solide pour poursuivre son développement.

Si la notion d'intégration apparaît cependant dans le programme, c'est au niveau de l'archivistique elle-même.

Conformément à l'évolution de la discipline³, l'archivistique qui est enseignée à Genève est une archivistique intégrée, qui englobe l'ensemble du processus d'archivage dès avant même la création des documents jusqu'à leur conservation ou leur destruction définitives, tout au long des trois âges des archives⁴.

L'objectif de la formation est de fournir aux entreprises et aux administrations des spécialistes qui puissent aussi bien prendre en charge la gestion des archives courantes et des archives intermédiaires dans les services producteurs de documents que s'occuper des archives conservées à titre définitif dans les services d'archives.

UNE FORMATION POUR DES ARCHIVISTES

Dans la formation donnée à Genève, les cours d'archivistique s'échelonnent sur les trois années d'études et sont répartis entre différents domaines, le domaine «Traitement des archives» rassemblant les cours techniques. Le tableau suivant montre la situation du programme HES actuel⁵:

1 ^{re} année		
Bibliologie	Introduction aux archives	24
	Documents d'archives	22
2 ^e année		
Traitement des archives	Constitution des fonds I: archives courantes et intermédiaires	18
	Constitution des fonds II: évaluation et sélection, acquisitions	10
	Description archivistique	12
	Introduction à la conservation	32
	Classement et description des fonds	34
Bibliologie	Diffusion et mise en valeur des archives	20
	L'auteur et son manuscrit	9
3 ^e année		
Traitement des archives	Archives d'entreprises	12
	Archives audiovisuelles	20
	Archives électroniques	16
	Archives fédérales	6
	Archives et histoire	12
Total		247

Le programme de 1^{re} année joue le rôle d'introduction à la discipline, d'autant plus nécessaire que seule une minorité d'étudiants a pu effectuer au moins une partie de l'expérience professionnelle préalable dans un service d'archives. Les matières suivantes sont abordées:

- les principes archivistiques,
- l'histoire des archives,
- la gestion globale de la chaîne de l'archivage,
- la déontologie des archivistes,
- les archives en Suisse,
- les bâtiments d'archives,
- la diplomatique et les sciences auxiliaires,
- l'analyse des documents pour identifier, évaluer et décrire.

En 2^e année, la notion de gestion globale de la chaîne de l'archivage est reprise de façon beaucoup plus détaillée, en étudiant les méthodes et les instruments propres à chaque maillon:

- *Constitution des fonds I* traite des nombreuses facettes de la gestion des archives courantes et intermédiaires de l'étude du contexte de production des documents à la préparation de leur versement aux archives définitives, tandis que *Constitution des fonds II* aborde l'évaluation et la sélection, les formes et les politiques d'acquisition;

- *Description archivistique* présente la réalisation des instruments de recherche en fonction de la norme ISAD;
- le cours *Introduction à la conservation des documents* a été placé dans le domaine «Traitement des archives» car, même s'il concerne également la bibliothéconomie et la documentation, il a un caractère obligatoire en archivistique;
- *Classement et description des fonds* permet aux étudiants, travaillant en petits groupes placés sous la conduite d'un archiviste de réaliser le classement et l'inventaire d'un fonds de petite dimension;
- *Diffusion et mise en valeur des archives* traite de l'organisation et des contraintes de la consultation (les fameux délais...) mais aussi des expositions, des pages web etc.;

Aux cours de «Traitement des archives» s'ajoute le cours sur *L'auteur et son manuscrit*, qui aborde plus spécialement les archives littéraires.

Entre la 2^e et la 3^e année intervient un stage de 3 mois, que les étudiants peuvent réaliser, en Suisse ou à l'étranger, dans une bibliothèque, un centre de documentation ou un service d'archives. Cette dernière opportunité est volontiers choisie par les étudiants qui envisagent de travailler ensuite en archives.

La 3^e année constitue une sorte d'approfondissement, avec des cours consacrés à des archives qui se distinguent par les particularités soit de leurs supports et de leurs «formats» (audiovisuel, informatique), soit du milieu dans lequel elles sont implantées (entreprises). Les étudiants ont aussi l'occasion d'examiner les liens particuliers unissant les archives et la recherche historique, et de découvrir par des présentations et une visite les Archives fédérales à Berne.

Innovation du programme HES, les étudiants peuvent maintenant choisir en 3^e année une spécialisation de 100 heures. Parmi celles qui sont offertes pour l'année 2000–2001, l'une d'entre elles est consacrée à la *Gestion du patrimoine documentaire* et offre un complément des plus utiles aux cours présentés ci-dessus en plaçant l'archivistique dans le contexte plus large d'une mission patrimoniale.

On aurait cependant tort de se persuader, à la lecture de ce qui précède, que la formation des archivistes se limite à une formation en archivistique. Partout dans le monde, comme le montre la récente étude réalisée par Carol Couture⁶, un programme de formation pour des archivistes inclut, outre un «noyau dur» d'archivistique, des disciplines qui lui sont naturellement liées, telles que droit, histoire, gestion, informatique, bibliothéconomie, documentation.

A cet égard, le programme de la HEG de Genève propose un large éventail de disciplines nécessaires à la formation des archivistes:

- le développement de cours de culture générale⁷ exigé dans le cadre des HES a permis de renforcer l'enseignement de droit (50 heures), de créer un cours d'histoire (128 heures), un cours d'économie (20 heures), des cours d'anglais, d'allemand et de français professionnels (120 heures);
- la gestion représente un des trois grands volets (appelés «champs d'études») du programme; les enseignements de gestion sont présents dans les 3 années et se concluent en 3^e année par la gestion de projet⁸; ces projets sont réalisés par des groupes de 3 étudiants sur des mandats provenant

du monde professionnel – qui peuvent par exemple être confiés par des services d'archives...

- dans le troisième champ d'études, Information documentaire et technologie de l'information, l'informatique (la «technologie de l'information», précisément...) occupe une place importante (180 heures); quant à la bibliothéconomie et à la documentation, leur enseignement va bien au-delà d'une simple sensibilisation – c'est une formation complète qui est donnée, polyvalence oblige.

Au-delà des quelques 250 heures d'archivistique proprement dite, ce sont effectivement plus de 1900 heures de cours parmi les 3500 du programme qui contribuent directement à la formation des archivistes, ceci sans compter le stage et la gestion de projet.

QUELQUES REMARQUES EN FORME DE BILAN

En 10 ans, l'archivistique a largement fait sa place dans la formation polyvalente donnée par la HEG de Genève. Les étudiants découvrent cette discipline, quelques-uns avec indifférence ou ennui, la plupart avec intérêt, intérêt plus intellectuel pour certains, intérêt plus passionné pour d'autres qui rêvent d'en faire leur profession. Il peut même arriver que des personnes entrées à l'Ecole avec une perspective toute différente soient conquises par l'archivistique au cours de leurs études... certaines d'entre elles sont maintenant archivistes.

La formation que les étudiants ont reçue à Genève leur permet, on l'a vu ci-dessus, de travailler à toutes les étapes du processus d'archivage comme de se concentrer sur une étape spécifique. Ils sont préparés à traiter des archives de la période moderne (depuis le XVIII^e siècle) et contemporaine, sur toutes sortes de supports et dans toutes sortes d'institutions, à travailler aussi bien de façon autonome dans une petite institution qu'au sein d'une équipe incluant des personnes aux niveaux de formation différents.

Pour les étudiants qui par la suite s'orientent vers les bibliothèques et les centres de documentation, l'enseignement d'archivistique constitue un apport nécessaire à leur formation. Il leur permettra par exemple de prendre en charge des collections particulières à valeur patrimoniale, pour le traitement desquelles les méthodes et les outils archivistiques leur apporteront une aide appréciable.

Si en dix ans la formation d'archivistique a pu connaître un développement réjouissant, l'Ecole le doit à l'engagement du milieu professionnel, qui a proposé places de stages, plus récemment places d'expérience professionnelle préalable, projets marketing, travaux de diplômes, postes de travail. Plus directement encore, cette formation est avant tout l'œuvre d'une équipe, celle que constituent les professionnels qui enseignent l'archivistique à la HEG; qu'ils trouvent ici l'expression publique de notre vive gratitude.

Que nous soyons engagés dans la gestion des archives ou dans la formation professionnelle, nous sommes tous convaincus de l'importance de l'enjeu que représente, pour nos sociétés, une gestion professionnelle des archives, ces ensembles documentaires organiquement produits par nos entreprises et nos administrations. Seule une gestion professionnelle des archives peut en effet garantir qu'elles puissent pleinement remplir leur fonction d'instrument de contrôle à *posteriori* des autorités et de témoignage du passé.

En ce sens, la formation d'archivistique donnée à la HEG de Genève est l'une des réponses au besoin toujours accru de professionnels formés à l'archivistique. Elle ne saurait cependant être la seule: les besoins des archives imposent la diversité des profils de formation.

A cet égard, dans le cadre de la réorganisation de la formation professionnelle en Suisse, il est capital d'assurer également la polyvalence en bibliothéconomie, documentation et archivistique dans l'enseignement des notions de base pour le CFC d'assistant en information documentaire, et il devient urgent d'apporter, par le développement de cursus post-grades, des réponses aux besoins de formation professionnelle pour les archivistes scientifiques et conservateurs d'archives.

contact:

François Burgy
Haute Ecole de gestion, Genève
E-mail: francois.burgy@hesge.ch

¹ Par exemple, la gestion des archives courantes et intermédiaires était enseignée dans le domaine «Acquisitions» avec les techniques d'acquisition des bibliothèques et de la documentation.

² Voir à ce sujet ARBIDO, 6, 2000.

³ Jean-Yves Rousseau et Carol Couture: *Fondements de la discipline archivistique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994.

⁴ Les Anglo-Saxons distinguent au contraire *records management*, gestion des archives courantes et intermédiaires, et *archival science*, archivistique, qui s'applique uniquement aux archives définitives. Voir par exemple Society of American Archivists (SAA): *Guidelines for the development of a curriculum for a master of archival studies degree*, Chicago, 1994, p. 5.

⁵ Pour des informations plus détaillées, on peut se référer au Plan d'études du département Information et Documentation de la HEG, disponible auprès de la HEG ou sur son site web à l'adresse: <http://www.unige.ch/esid/formation/presentation.htm>

⁶ Carol Couture: *La formation et la recherche en archivistique dans le monde: une étude comparative*, Montréal, Ecole de bibliothéconomie et des sciences de l'information, 1999; voir en particulier le chapitre 2.4.

⁷ François Burgy: «Culture générale et formation professionnelle: l'enseignement de culture générale à l'Ecole d'Information Documentaire de Genève», ARBIDO, 5, 1999, p. 5-8.

⁸ La gestion de projet remplace désormais le travail de diplôme qui existait dans le programme E.S.I.D.



Feriengruss von PFUSCHI-CARTOON

ARBIDO: NÄCHSTE NUMMERN / PROCHAINS NUMÉROS

	Clôture de rédaction/ Redaktionsschluss	Clôture de publicité/ Inserateschluss	Date de parution/ Erscheinungsdatum
9/2000	10.8.2000	15.8.2000	11.9.2000
10/2000	12.9.2000	15.9.2000	11.10.2000
11/2000	9.10.2000	15.10.2000	8.11.2000
12/2000	9.11.2000	15.11.2000	11.12.2000